

# Voici comment sauver les jeunes profs

Chacun aura un « parrain », c'est obligatoire !

**I**l faut sauver les jeunes enseignants ! S'appuyant sur un décret voté en février, la ministre de l'Éducation, Marie-Martine Schyns (cdH), rend obligatoire ce qui était facultatif l'an dernier : chaque école doit désigner un référent pour prendre en charge un prof débutant. Bon an mal an, cela fait près de 5.000 jeunes !

Plus d'un jeune enseignant sur trois jette l'éponge dans les cinq ans. En 2015, Joëlle Milquet, alors ministre de l'Éducation, avait pris des mesures pour assurer un meilleur accueil aux jeunes profs et favoriser leur intégration. Des mesures alors facultatives. Elles deviennent obligatoires aujourd'hui. L'accueil des jeunes enseignants est complètement revu. Chaque école devra désigner un référent, un enseignant (cinq ans d'expérience) volontaire pour cette tâche qui devra accompa-

gner le jeune en lui donnant des conseils dans tous les domaines : gestion des cours, discipline, etc.

## DURANT 15 JOURS

Comme l'explique le décret, les directions doivent organiser, durant les 15 jours de la prise de fonction, avec l'ensemble de l'équipe éducative, un dispositif d'accueil qui comprend au minimum : un entretien avec le chef d'établissement, une visite des locaux, la communication des horaires de travail, la mise à disposition et l'explication du projet d'établissement, du projet pédagogique et

éducatif, du règlement de travail, des référentiels et programmes de cours en vigueur, pour lesquels le jeune prof est désigné ; une présentation à l'équipe éducative... et donc la désignation d'un référent « pour le membre du personnel désigné ou engagé à titre temporaire pour plus d'une semaine pour la première fois dans l'établissement ».

« Lorsque j'étais directeur, il m'arrivait d'engager quinze jeunes enseignants en une année et je ne pouvais m'en occuper. J'avais mis en place un accompagnement de ce type », explique Claude Lachapelle, qui a été directeur pendant plus de dix ans et gère aujourd'hui ce dossier au cabinet de la ministre Schyns. « Une formation a été prévue pour les référents, car on ne coache pas un jeune collègue comme l'on enseigne à des ados. Le référent doit installer un climat de confiance avec lui. »

## FORMATIONS

Ces formations ne seront par contre pas obligatoires. Elles consisteront en une première journée, dès ce mois d'août, qui pourra être prolongée par deux journées supplémentaires, dans le courant du 1<sup>er</sup> trimestre 2016-2017. La formation est proposée à Bruxelles, Liège, Namur, dans le Hainaut et le Luxembourg.

Par ailleurs, le mercredi 21 septembre, de 9 à 16 h, une journée d'accueil des débutants sera organisée à Namur. Ceux qui ont été engagés depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016 participeront à des ateliers où l'on répondra à toutes leurs questions. « Les conditions d'embauche sont parfois décourageantes, la sécurité d'emploi loin d'être immédiate », reconnaît le cabinet. « Il n'est pas rare que les débutants cumulent des morceaux d'attributions dans plusieurs écoles, avec des déplacements complexes à la clef. Entre 2006 et 2011, dans le secondaire, 36 % des débutants voyaient leur charge de travail répartie sur au moins deux écoles. Par ailleurs, ils ont les mêmes responsabilités que leurs aînés, avec une charge de travail souvent supérieure, car ils doivent créer entièrement leurs cours. »

La lutte contre les abandons des jeunes profs a commencé et elle sera longue ! ●

DIDIER SWYSEN

## Dernier comptage

### Première secondaire : encore 351 enfants sans école

C'est encore l'angoisse pour les parents de 351 élèves qui n'ont toujours pas trouvé d'école secondaire à deux semaines de la rentrée. C'était en tout cas la réalité,

le 12 août, après le dernier comptage de la Commission interrégionale des inscriptions. Des chiffres un peu plus élevés, à la

même date, que l'an dernier : 290 enfants se trouvaient à l'époque dans cette situation. À noter que 322 de ces enfants cherchent une place à Bruxelles.

Au cabinet de la ministre de l'Éducation, on fait remarquer que la cohorte (le nombre d'élèves entrant en 1<sup>re</sup> secondaire) est aussi

plus importante qu'en 2015... Il y a, bien sûr, quelques places qui

vont se libérer après le rejet de recours par rapport au CEB. La ministre peut aussi demander à ces écoles d'augmenter d'un par classe le nombre d'élèves. Il reste là un solde de places intact.

Le cabinet annonce d'ailleurs que certaines écoles ont encore la possibilité d'augmenter le nombre de places disponibles par classe et au moins une école du nord-ouest de Bruxelles va ajouter une nouvelle classe. On croise les doigts pour ces enfants... ●

D.S.W.

## Chiffres effrayants

### 35 % d'abandons dans les 5 ans

Endéans les 5 premières années, 35 % des enseignants débutants abandonnent, avec des taux variables selon les niveaux et les

types d'enseignement... Oui, plus d'un sur trois, c'est effrayant !

Ces taux sont plus faibles dans le fondamental ordinaire (23,5 %) que dans le secondaire ordinaire (44 %). La moitié des sorties a lieu lors la première année d'enseignement. Les articles 20 (les enseignants qui n'ont pas les titres requis) ont un taux d'abandon trois fois plus important que les déten-

teurs d'un diplôme pédagogique. Souci : ils représentent aujourd'hui 30 à 40 % des enseignants de Wallonie et de Bruxelles.

## PAS PIRE À BRUXELLES

À quoi doit-on ces défections ? Autant à des causes structurelles, comme les conditions d'embauche qu'à des difficultés inhérentes à l'entrée dans la fonction et à des caractéristiques du métier.

D'autres facteurs entrent en ligne de compte comme la situation géographique de l'école, l'âge (les 25 à 29 ans sont les plus enclins à partir), les caractéristiques du public d'élèves... Cela dit, une idée reçue est démontée : Bruxelles ne compterait pas le taux de sortants le plus élevé et c'est même là que les trajectoires professionnelles seraient les plus stables. ●

D.S.W.

**Pas de pénurie d'enseignants au 1<sup>er</sup> septembre**

## Les directeurs angoissent après la Toussaint

Les directeurs débutent leurs Jeux olympiques, pour que tout soit prêt et surtout que leur staff d'enseignants soit complet au 1<sup>er</sup> septembre. La pénurie des profs n'est pas un mythe (2.837 ont manqué à l'appel l'an dernier, ce qui signifie qu'il a fallu faire appel à des personnes ne disposant pas de titre pédagogique pour assurer les cours), mais cette pénurie ne se fait pas sentir en début d'année.

Là, c'est même le contraire, à savoir les profs qui angoissent de ne pas trouver d'école. La plateforme pédagogique [enseignons.be](http://enseignons.be) reconnaît recevoir de nombreux coups

de fils d'enseignants et elle nous a déjà expliqué qu'il n'est pas impensable que 5.000 profs ne soient pas « placés » le 2 septembre.

La pénurie ne frappe pas toutes les écoles, ni tous les niveaux d'enseignement ou toutes les régions de la même façon. Elle débute généralement après la Toussaint et se fait plus cruelle en hiver. C'est dans la dernière ligne droite (Pâques) que les directeurs désespèrent de trouver des remplaçants. Dans l'enseignement général, elle est surtout criante en maths, langues et sciences. ●

D.SW.